



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes  
23 ter, Avenue Jean Monestier  
48400 FLORAC TROIS RIVIERES  
[contact@causses-et-cevennes.fr](mailto:contact@causses-et-cevennes.fr)

L'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes qui gère le bien UNESCO pour le compte de l'Etat, souhaite à présent développer une communication de proximité avec les élus du territoire, afin de leur rendre compte du travail effectué par cette collectivité dont le siège est situé au centre du territoire, à Florac.

L'année 2019 qui s'achève a été riche en événements et en actions comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activité.

On peut d'ores et déjà souligner l'installation de l'équipe administrative dans les **nouveaux locaux** situés au 23 ter, Avenue Jean Monestier à Florac. Dès la première année d'installation, le Conseil d'Administration a souhaité que ce lieu soit animé et ouvert au public.

Un nouveau **Conseil Scientifique** s'est lui aussi installé et a commencé à travailler.

Cette année 2019 a été également celle de la présentation et de la promotion du **Webdocumentaire** consacré au territoire Causses & Cévennes.

**Le réseau des ambassadeurs** lui, a été pour une grande partie renouvelé et il s'est réuni à deux reprises à Blandas (Gard) - Cirques de Navacelles et au Prieuré de Saint-Michel de Grandmont dans l'Hérault.

En matière de communication, **la nouvelle carte touristique** « Causses et Cévennes » a été entièrement revue et modernisée avec un contenu d'informations plus dense.

**L'opération « Visites de fermes »** qui se déroule sur les quatre départements de l'inscription a connu un fort succès tout au long de la saison estivale.

En matière de coopération, notre territoire s'ouvre vers l'extérieur comme l'a demandé l'UNESCO avec notamment **un jumelage** qui a été signé avec le site UNESCO Andorran du Vall del Madriu Perafita-Claror en juin dernier, et un gros projet avec le site UNESCO chinois du Libo est en cours de réalisation.

De nombreuses autres actions se sont déroulées tout au long de l'année et vous en trouverez une rétrospective plus précise dans les pages qui suivent.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires et co-gestionnaires institutionnels pour leur implication dans de nombreux dossiers ainsi que les conseils départementaux de l'Aveyron, du Gard de l'Hérault et de la Lozère qui permettent le fonctionnement de notre structure.

L'année 2020 qui débute comptera, elle aussi, de nombreux projets qui feront rayonner notre inscription UNESCO bien au-delà de nos frontières.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport et vous présentons nos vœux les plus sincères pour 2020.

Sophie PANTEL,

Présidente de l'Entente Interdépartementale des Causses & Cévennes

Présidente du Conseil Départemental de la Lozère



## CAUSSES ET CÉVENNES UNESCO EN CHIFFRES

**Inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité le 28 juin 2011 en tant que  
« Paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen »**

- plus grand site UNESCO d'Europe en tant que Paysage Culturel de par sa superficie
- 3023 km<sup>2</sup> inscrits dont 50 % de surfaces agricoles
- 1 région : Occitanie
- 4 départements : Aveyron - Gard - Hérault - Lozère
- 2 parcs : Parc National des Cévennes - Parc Naturel Régional des Grands Causses
- 3 grands Sites de France - Cirque de Navacelles - Saint Guilhem le Désert/Gorges de l'Hérault - Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses (en projet).
- 2 Centres d'Initiative à l'Environnement (C.P.I.E.)
- 2 sites UNESCO Jumeaux (Andorre et Chine)
- 200 ambassadeurs touristiques

**22 000 habitants**  
**1 400 éleveurs**  
**140 000 brebis**  
**8 500 chèvres**  
**8 500 vaches**

# PLAN DE GESTION ET PLAN D' ACTIONS (2015 - 2021)

« **Construire un avenir commun...** » telle est la philosophie qui a guidé l'élaboration du plan de gestion dont nous suivons l'ensemble des propositions comme en témoigne ce rapport d'activité.

Le plan de gestion vise à répondre au questionnement de l'UNESCO sur la gestion qui est menée pour préserver la Valeur Universelle Exceptionnelle de ce territoire en lien avec les besoins et attentes des hommes et des femmes qui y vivent et continuent à façonner ses paysages.

Il s'articule autour de sept grandes orientations déclinées en objectifs qui visent à donner des perspectives communes en matière d'agriculture, de paysages, de patrimoine et de tourisme en associant le respect des traditions et de la culture de ce vaste territoire encore vivant et donc soumis à des évolutions. Élaboré dans une large concertation via des groupes de travail thématiques, ce document non prescriptif, et décliné pour sa mise en œuvre concrète en un plan d'actions opérationnel toujours en lien avec l'ensemble des acteurs de ce territoire qui œuvrent pour le maintien de sa Valeur Universelle Exceptionnelle.










Dès 2020, un nouveau chantier participatif, qui va s'étaler sur deux ans, nous attend avec l'élaboration du nouveau plan de gestion. L'ensemble des acteurs institutionnels ainsi que le grand public contribueront à ce nouveau texte de référence.

Il en est de même pour le plan d'actions dont le dernier a permis une vision partagée de l'avenir de ce territoire et a été co-construit avec les gestionnaires d'espaces, de sites, de représentants de diverses catégories socioprofessionnelles du territoire. La réflexion de tous a permis de s'assurer que le plan défini n'irait pas à l'encontre de leur propre politique de gestion mais au contraire, la renforcerait ou viendrait la compléter. A nouveau à partir de 2020, cinq groupes de travail seront constitués afin de définir des nouveaux objectifs.

Ce nouveau plan d'actions précisera les enjeux, les objectifs et les modalités de réalisation des orientations proposées dans le plan de gestion, dans l'intérêt du maintien de l'inscription des Causses et des Cévennes sur la liste du Patrimoine Mondial. Chaque action sera mise en œuvre par les maîtres d'ouvrages potentiels en fonction des moyens humains, techniques et financiers qui leur sont propres.



## SOMMAIRE

	P 4.....	<b>Patrimoine</b>		P 9.....	<b>Education</b>
	P 4.....	<b>Paysage</b>		P 10.....	<b>En bref</b>
	P 5.....	<b>Agriculture</b>		P 11.....	<b>Finances</b>
	P 6.....	<b>Tourisme</b>		P 11.....	<b>L'équipe</b>
	P 8.....	<b>Coopération</b>			

## MIEUX CONNAÎTRE LES CLAPAS

L'Entente a accueilli un étudiant d'origine brésilienne, en formation DYCLAM et en collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, pour approfondir notre connaissance des clapas. Ainsi, Indio Vignes est parti à la rencontre des habitants et a arpenté les causses pour essayer de dégager des typologies. Aujourd'hui son étude a permis de démontrer que les clapas ne sont pas que des tas de cailloux mais bien des éléments du patrimoine sur lesquels la gestion du site doit porter une attention particulière et envers qui les habitants ont de multiples sensibilités. Son rapport est consultable à l'Entente.



## LA TRANSHUMANCE INSCRITE À L'UNESCO

Le 11 décembre dernier, le comité du patrimoine mondial a inscrit la transhumance au patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'UNESCO suite au dossier déposé par l'Italie, la Grèce et l'Autriche. L'Entente participe depuis le mois de mars à un comité national afin de rédiger une candidature pour une seconde agrégation de pays en faisant reconnaître cette pratique aussi dans les massifs français dont Causses et Cévennes. Cette première reconnaissance ouvre donc la voie à la seconde phase d'agrégation en 2021 qui concernerait la France, l'Espagne, l'Albanie, la Croatie, la Roumanie et le Luxembourg.



## UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES PLU/I

Grâce à un multi-partenariat technique et financier avec la DREAL Occitanie et le CGET, l'Entente a accueilli pendant une année en alternance, Alice Seban, étudiante d'AgroParis-Tech de Clermont-Ferrand, spécialité ACTERRA. Ce stage au long court a permis l'édition d'un guide pratique pour aider les collectivités à prendre en compte les enjeux du paysage culturel Causses et Cévennes lors de la réalisation de leur PLU/i. Grâce à la participation de la communauté de communes du pays Viganais qui a accepté de participer à un atelier « grandeur nature », des fiches très pratiques sont aussi diffusées en annexe du guide ! Ce document sera consultable prochainement sur le site Internet de l'Entente.



## VALORISATION DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE

L'observatoire photographique du paysage (OPP) des Causses & Cévennes est constitué de 87 points de vue photographiés tous les 3 ans. En place depuis 2014, l'Entente dispose à ce jour de 2 campagnes photographiques. Pour faciliter la consultation des clichés et leur comparaison, une application web a été mise en ligne cette année permettant de naviguer entre les photos de façon ludique. Les points de vue sont affichés sur une carte tandis que différents outils permettent d'aligner les photos pour s'essayer au jeu des 7 erreurs.

Un paysagiste a également été missionné afin de réaliser une première analyse succincte des clichés initiaux de 2014. Pour chaque photo, la description des enjeux est accompagnée d'un croquis dessiné qui pourra aussi être mobilisé dans des actions pédagogiques. L'ensemble de ces éléments d'analyse sera rapidement intégré dans l'application web. Quant aux prochaines étapes du projet, il s'agira de réaliser la 3ème campagne photographique prévue cette année, et de définir une méthodologie de comparaison entre les clichés afin de qualifier les évolutions.

**Site web :** [observatoire.causses-et-cevennes/opp](http://observatoire.causses-et-cevennes/opp)



## ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES DE BRÛLAGE PASTORAL

Le brûlage pastoral appartient à la culture agropastorale des Causses et des Cévennes car il constitue un savoir-faire traditionnel de gestion des milieux transmis de générations en générations. Néanmoins, bien que cette pratique soit largement d'usage sur le territoire, elle reste encore mal connue et peu suivie. C'est pourquoi, l'Entente a décidé d'engager cette année un travail d'état des lieux. Pour ce faire, un stage en lien avec les pratiques de brûlage a été financé, pour mieux comprendre leurs rôles, leurs enjeux et leurs visions. Ce travail a contribué à permis d'apporter une compréhension globale de la situation, support à l'émergence de recommandations pour pérenniser la pratique. De façon complémentaire, une évaluation sur l'opportunité d'appliquer les techniques de télédétection par images satellitaires à l'observation des brûlages pastoraux a été engagée. Les premiers essais réalisés se sont avérés très encourageants, aussi à l'avenir cette approche devrait permettre de connaître annuellement la superficie brûlée et la localisation des feux et ainsi, d'alimenter un suivi de la pratique sur le long terme.



## VEILLE SUR LA PAC

La reconnaissance des surfaces pastorales aux aides de la PAC est au cœur des préoccupations sur le territoire des Causses et des Cévennes. Ces surfaces constituent en effet plus de 80 % de la surface agricole utile du territoire et contribuent non seulement à la viabilité économique des exploitations par leurs ressources fourragères, mais aussi à l'exceptionnalité des paysages des Causses et des Cévennes.

Dans le contexte actuel de négociations de la prochaine programmation PAC, l'Entente mène un travail de veille afin d'être informé des nouvelles orientations prises. A ce titre, l'Entente a participé à un groupe de travail initié par le ministère de l'agriculture portant spécifiquement sur la question des surfaces pastorales. En effet, depuis 2015 les hectares primés sont calculés en prenant en compte un taux de prorata permettant d'exclure de la superficie les éléments non consommables ou non accessibles par les animaux. Or, la méthode d'estimation du prorata fait l'objet de vives critiques de la part de la Commission Européenne qui l'estime trop subjective et peu fiable.

Une nouvelle méthode devrait être définie prochainement, c'est pourquoi il faut faire preuve d'une extrême vigilance afin de s'assurer que cette nouvelle approche permettra la reconnaissance des surfaces pastorales à ligneux prédominants tel que les châtaigneraies.



## DANS LES COULISSES D'UN TERROIR

L'Entente a été lauréate de l'appel à projets « **Voyager autrement** » de la Fondation « *Terroirs, paysages culturels- fondation* », placé sous l'égide de la Fondation de France issue du territoire du St-Emilion, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

L'Entente a présenté un projet de tourisme social, « **Dans les coulisses d'un terroir** », qui vise à faire découvrir à des jeunes en reconversion ou devant faire face à des problèmes d'intégration sociale et/ou professionnelle, les métiers et savoir-faire liés aux filières agropastorales.

Grâce à des financements complémentaires et à l'aide technique de l'association « *En chemin* », les premiers séjours auront lieu au printemps 2020.



## VISITES DE FERMES SAISON 2019

Pour la 3ème année consécutive, l'Entente a animé un réseau de "visites de fermes" sur l'ensemble du territoire Causses et Cévennes. Cette action a pour objectif de mettre en découverte les acteurs et les produits en lien avec l'agropastoralisme en offrant un contact direct entre la population touristique et la profession agricole. Il s'agit de visites de 2h ou plus durant lesquelles les agriculteurs participants peuvent présenter leur métier, leur mode de vie et leurs productions. L'Entente se charge de la gestion des inscriptions et de l'édition d'un catalogue. Cette année un focus a été fait sur les fermes d'élevage pastoral afin de permettre aux visiteurs de mieux comprendre la relation entre l'activité pastorale et les paysages. Nous avons également mis en place un nouvel outil d'inscription en ligne plus moderne et mis à jour l'identité visuelle de l'opération avec la réalisation de nouvelles illustrations.

En 2020 les visites de fermes se poursuivront et seront à nouveau élargies à tous les types d'activités agricoles du territoire.

**Site web visites de fermes: [www.visitedeferme.fr](http://www.visitedeferme.fr)**

*Chiffres clé : une soixantaine de visites de fermes ont été réalisées pour l'ensemble des 14 exploitations participantes, cumulant près de 500 visiteurs.*



## LA NOUVELLE CARTE TOURISTIQUE CAUSSES & CÉVENNES

Document indispensable à nos actions de communication, cette carte permet de visualiser d'un coup d'œil l'ensemble du territoire inscrit et ses grandes entités paysagères. Elle rassemble un grand nombre d'information à la fois sur les attributs culturels du paysage des Causses et des Cévennes mais aussi sur les sites d'intérêt touristiques qu'ils soient naturels, culturels ou sportif. Les stocks de la précédente édition étant épuisés nous avons décidé de faire une mise à jour mais cette fois en réalisant l'ensemble du document en interne.

Si la carte en elle-même est assez proche de la précédente édition pour laquelle un important travail d'inventaire avait été réalisé, le verso a été revisité afin d'apporter davantage d'informations de façon plus lisible.

*Chiffres clé : 225 000 c'est le nombre d'exemplaires qui ont été édités en prévision des 4 prochaines années !*

## LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS TOURISTIQUES

En 2019, le réseau s'est réuni à deux reprises :

- Le 14 mars au belvédère de Blandas dans le Gard où la thématique développée était l'agropastoralisme et les paysages sur le secteur de Navavelles. Caroline Salaün, Directrice du Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles a abordé les fondements du paysage du Grand Site de France et le lien avec l'agriculture et le tourisme. Anne Freville-Bougette, Coordinatrice en charge des projets et des relations partenariales du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement des Grands Causses Méridionaux, a présenté l'agriculture aujourd'hui sur le Grand Site de France de Navacelles et les résultats des politiques de soutien. Laurent Pons, Président du Grand site de France de Navacelles a fait visiter à l'ensemble des participants les nouveaux aménagements du belvédère de Blandas. L'après-midi, des visites étaient organisées sur deux exploitations locales.
- Le 4 décembre, la journée des Ambassadeurs Touristiques s'est déroulée au Prieuré Saint-Michel de Grandmont dans l'Hérault. La thématique développée par Francis Jeanjean et Gérard Moreau, archéologues, était les traces multimillénaires de l'agropastoralisme sur le Larzac. L'après-midi les Ambassadeurs Touristiques ont visité le Prieuré Grandmontain avec son cloître et son parc dans lequel se trouve le splendide dolmen de Coste-Rouge de Grandmont.



Concernant le réseau des Ambassadeurs Touristiques, une réunion avec les Comités Départementaux du Tourisme et/ou Agences de Développement Touristique de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère a permis le renouvellement pour trois ans d'un certain nombre d'Ambassadeurs et d'acter l'arrivée dans le réseau de nouveaux Ambassadeurs. A ce jour, 150 Ambassadeurs de structures privés et 47 Ambassadeurs institutionnels font partis du réseau. Deux journées de formation pour des nouveaux Ambassadeurs se sont déroulées en 2019 à Florac au siège de l'Entente.

## OUVERTURE DE LA MAISON DE SITE UNESCO

L'année 2019 aura été celle de l'ouverture au public de la maison de site. Le déménagement de l'Entente, en plein cœur de Florac, aura permis à tous les visiteurs de découvrir le site Causses et Cévennes, d'en comprendre son inscription à l'UNESCO et les enjeux de cette reconnaissance.

Durant tout l'été, expositions et animations se sont succédées dans le grand jardin afin d'apporter un éclairage sur l'activité agropastorale, les éleveurs, les troupeaux, les traditions et les savoir-faire.

En parallèle de l'ouverture au public, une programmation hebdomadaire, « *les Jeudis de l'Entente* », a proposé des activités diverses et variées. Ainsi, conférences, discussions, ateliers, soirées contes et cinéma ont animé l'été, souvent prolongés d'un apéritif permettant de poursuivre les échanges.



## LABELLISATION

Tout au long de l'année 2019, l'Entente a labellisé « Causses & Cévennes - UNESCO » des événements culturels et sportifs comme le Florac Festival Photos ; le trail « Sur les pas de Gargantua » aux Bondons ; l'Ultra trail du Festival des Hospitaliers à Nant ; la Ronde des Gazelles entre Causses et Cévennes ; la Fête des folles bergères à La Couvertoirade, etc...

De plus, l'Entente a participé au Salon de l'Agriculture à Paris en proposant un jeu avec les quatre départements de l'inscription (Aveyron, Gard, Hérault et Lozère). Un stand Causses & Cévennes - UNESCO était aussi tenu par le personnel de l'Entente lors de la foire de Lozère à Marseille sur le Vieux-Port en avril et lors de la foire internationale d'Andorre en octobre.

Concernant les événementiels de transhumances, l'Entente était présente lors des fêtes organisées au moment de l'arrivée des troupeaux à L'Espérou, aux Ayres et sur le Mont-Lozère.



## 2020 : OUVERTURE DES HAUTS-LIEUX DE L'AGROPASTORALISME

Les hauts-lieux de l'agropastoralisme, premiers sites du schéma interprétation, devraient ouvrir leurs portes au public cet été. Tout d'abord à Florac, siège de l'Entente qui présentera une scénographie dédiée à l'UNESCO et au paysage culturel des Causses et Cévennes.

Plusieurs modules et outils pédagogiques sont en cours d'élaboration et permettront de découvrir, de façon ludique, le Bien Causses et Cévennes mais aussi l'ensemble des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité. Le visiteur pourra, par exemple, naviguer et interroger une carte numérique pour découvrir la répartition des sites inscrits, tourner "la roue du temps" ou , manipuler des cubes d'interprétation. De nombreux visuels seront également proposés. Enfin, une boutique offrira tout un panel de livres et objets divers aux visiteurs.

Le deuxième site, le Domaine des Boissets sur le Causse de Sauveterre, permettra de découvrir, outre l'UNESCO, une des composantes de la culture agropastorale, à savoir l'architecture caussenarde.

Plusieurs animations seront également programmées tout au long de l'été sur les deux sites .



## GESTIONNAIRES DES BIENS D'OCCITANIE CANDIDATS OU INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

En 2019, 2 réunions se sont déroulées et ont permis aux gestionnaires de mieux se connaître. Ils ont mis en place le Prix du patrimoine mondial en Occitanie. Ce concours s'adresse aux élèves du primaire, du collège et des lycées (y compris d'enseignement agricole). Chaque site d'Occitanie a fourni les lots pour les lauréats. Ce réseau de gestionnaires de biens UNESCO a permis aussi la rencontre des représentants du Conseil Régional et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie.



## ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS AU PATRIMOINE MONDIAL

Les 17èmes Rencontres annuelles des Biens Français au Patrimoine Mondial se sont déroulées du 15 au 17 mai à Bourges. 44 Biens Français sont représentés au sein de l'ABFPM. L'Assemblée Générale de l'Association a désigné son nouveau bureau dont le nouveau Président est Jean François Caron, Vice-Président de la Mission Bassin Minier. Céline Tastet, Doctorante salariée de l'Entente Causses & Cévennes a présenté, lors de ces Rencontres, le Webdocumentaire « Causses & Cévennes », qui est un outil transversal de sensibilisation et de promotion du territoire.

Alain Argilier, Chargé du Tourisme et de la Communication au sein de l'Entente a participé à la 1ère Rencontre des Communicants des Biens du Patrimoine Mondial les 24 et 25 septembre 2019 à Tours. Les thématiques développées étaient les réseaux sociaux, les outils numériques et les événementiels au sein des biens Français inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.



## ANDORRE: UNE SIGNATURE AU SOMMET

Le 6 juin 2019, la Présidente de l'Entente, Sophie Pantel a ratifié avec son homologue Trini Marin, l'acte de jumelage qui unit désormais les sites UNESCO Causses et Cévennes et Vall del Madriu Perafita Claror. Cet acte a été signé au refuge de l'Illa situé à 2 488 m d'altitude au cœur de la vallée, donnant lieu à une très belle balade en compagnie de Madame la Ministre de l'écologie andorrane et des élus du site. Ce jumelage permettra outre des échanges techniques sur la gestion des sites et leur patrimoine, de faire se rencontrer les jeunes, professionnels du tourisme et les associations des deux pays.





## TOUT SAVOIR SUR CAUSSES & CÉVENNES AVEC LE WEBDOCUMENTAIRE

Interactif et multimédia, le webdocumentaire "Causse & Cévennes" associe du texte, des vidéos, des photographies et des animations, sous trois langues différentes : français, anglais, espagnol.

L'idée était de concevoir un outil numérique, pédagogique et ludique à disposition de tous les publics et des jeunes scolarisés en particulier, afin de leur faire connaître l'inscription des "Causse & Cévennes" sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité, les sensibiliser à la richesse de leur patrimoine et leur faire découvrir le territoire tout en le valorisant.

3 parcours ou histoires sont proposés: **les Paysages**, **les Hommes** et **les Troupeaux**. Chaque histoire aborde différentes thématiques, qui permettent d'appréhender le parcours de façon plus détaillée.

Un abécédaire, regroupant plus de 80 fiches téléchargeables, est également disponible ainsi qu'un atlas cartographique interactif.

Présenté dans les 4 départements (Aveyron, Gard, Hérault et Lozère) en début d'année 2019, il est disponible gratuitement sur le site internet [www.causse-et-cevennes.fr](http://www.causse-et-cevennes.fr) sous l'onglet "Je découvre", "Le webdocumentaire".

N'hésitez pas à aller le consulter !

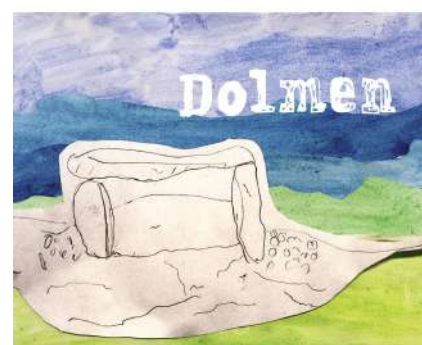
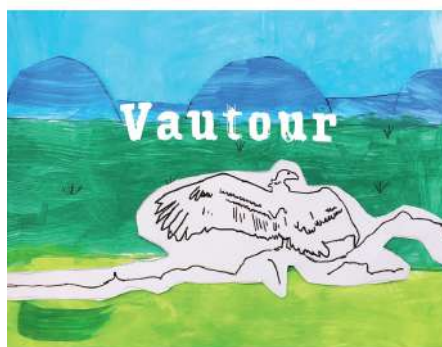


## DESSINE-MOI UN PAYSAGE

En collaboration avec « Aveyron Culture » et l'artiste graphiste Benoit Blein, l'Entente a réalisé plusieurs interventions dans la classe de CP/CE1/CE2 de l'école de Roquefort et dans celle des CM de l'école de La Cavalerie. Le but était de mieux découvrir un paysage culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité et de s'initier à la lecture de paysage.

Benoit Blein a ensuite pris le relais pour que les enfants, au travers de créations alliant collage et peinture en gouache ou aquarelle, représentent ces paysages et leur riche patrimoine.

Au final, 10 œuvres ont été sélectionnées, éditées par l'Entente en cartes postales et remises aux écoliers pour qu'elles voyagent avec de beaux messages à travers le monde !



## Échanges avec des candidats UNESCO

L'Entente en qualité de site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité a aussi pour rôle d'apporter des conseils aux sites désireux de tenter l'aventure de cette reconnaissance mondiale, notamment dans une thématique paysagère et agricole. Dans ce cadre-là, l'Entente a reçu une délégation du Charolais-Brionnais et a rencontré des éleveurs de Savoie.

## Prédation

L'Entente a contribué à une étude prospective sur le pastoralisme en France dans le contexte de prédation par le loup. Cette étude mandatée par le Ministère de l'agriculture dans le cadre du plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage, visait à élaborer, par l'intermédiaire d'ateliers multi-acteurs, des scénarii plausibles d'évolution de l'activité pastorale à l'horizon 2035. Les résultats devraient prochainement être publiés.

## Les Causses et Cévennes en Chine !

Dans le cadre du double jumelage avec le site UNESCO du Libo et celui de la Lozère avec la province du Guizhou, l'Entente et le Département vont avoir un "Pavillon Lozère" qui fait une large place à la présentation du patrimoine agropastoral. Situé à proximité de la ville de Duyun, ce bâtiment est construit sur un terrain de plus de 2 500m<sup>2</sup>. Cette parcelle sera aménagée comme un « jardin de Lozère » dans le cadre de "l'exposition Verte de Chine" et sera officiellement inaugurée le 8 août 2020.

## Le patrimoine agropastoral en ligne

L'Entente réalise l'inventaire de son patrimoine agropastoral en lien avec le service inventaire régional. Désormais un lien permet de le découvrir en ligne : <http://ressourcespatrimoines.laregion.fr/permalink/P-f1cf702a-d339-474a-a477-d357bb309431>

## Conseil Scientifique

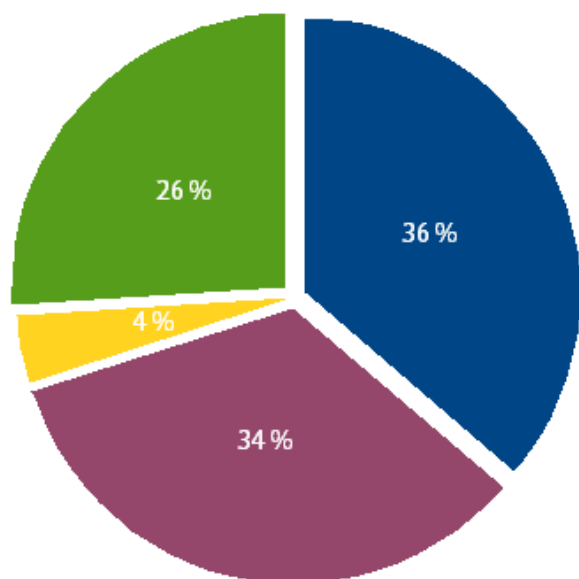
Le Conseil Scientifique (CS) de l'Entente a été renouvelé en mai dernier. Désormais, c'est Madame Catherine de Menthière-CGAER, qui en assure la présidence. Patrick Aumasson qui lui a passé le témoin, reste quant à lui au bureau du CS. Une réunion du Conseil Scientifique s'est tenue à Millau les 3 et 4 octobre 2019.

## Projet européen HNV-link

Le séminaire de clôture du projet européen HNV-link a eu lieu début 2019. Ce projet visait à créer un réseau européen de partage d'expériences et d'innovations entre différents territoires où l'activité agricole est à Haute Valeur Naturelle, c'est à dire génératrice de milieux à forte biodiversité. Dans le cadre de ces échanges, l'Entente a accueilli des délégations venues de Grèce et d'Espagne, et parallèlement une délégation du territoire Causses et Cévennes avait été reçue en Irlande pour découvrir des initiatives locales innovantes. On espérait que le réseau puisse continuer à vivre malgré la fin du projet.

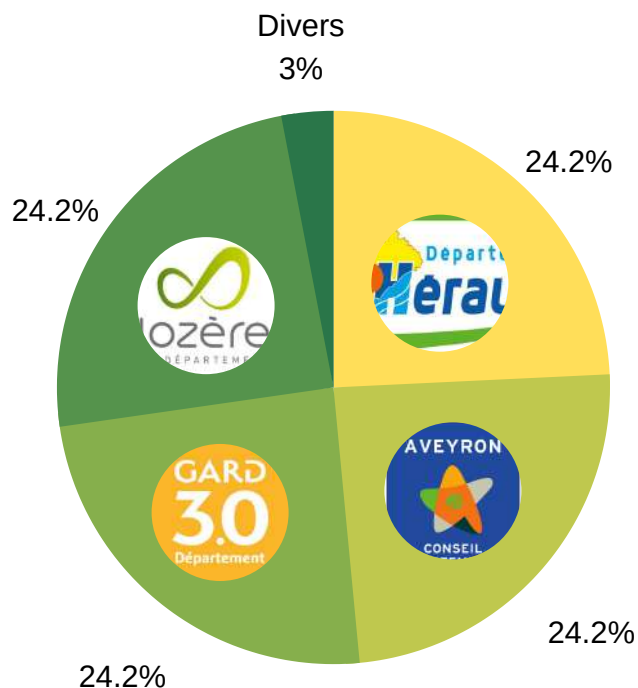


## BUDGET 2019



- Dépenses de fonctionnement
- Recettes de fonctionnement
- Dépenses d'investissement
- Recettes d'investissement

## FINANCEMENT FONCTIONNEMENT



*Subvention à part égale des 4 départements*

## L'EQUIPE



Directrice & chargée de mission patrimoine

**Morgane COSTES-MARRE**

04 66 48 15 16 - 06 72 02 94 04

[mcostesmarre@causses-et-cevennes.fr](mailto:mcostesmarre@causses-et-cevennes.fr)



Chargé de mission cartographie & observatoire

**Dominique LYSZCZARZ**

04 66 48 15 15

[observatoire@causses-et-cevennes.fr](mailto:observatoire@causses-et-cevennes.fr)



Chargé de mission tourisme et communication

**Alain ARGILIER**

04 66 48 15 13

[communication@causses-et-cevennes.fr](mailto:communication@causses-et-cevennes.fr)



Chargée d'accueil, secrétariat & comptabilité

**Anne-Claire TURPIN**

04 66 48 31 23

[contact@causses-et-cevennes.fr](mailto:contact@causses-et-cevennes.fr)



Chargée de mission agropastoralisme

**Amandine PRIAC**

04 66 48 15 14

[agriculture@causses-et-cevennes.fr](mailto:agriculture@causses-et-cevennes.fr)



Doctorante salariée

**Céline TASTET**

04 66 48 15 17

[ctastet@causses-et-cevennes.fr](mailto:ctastet@causses-et-cevennes.fr)

Rédaction :  
Alain ARGILIER  
Morgane COSTES-MARRE  
Dominique LYSZCZARZ  
Amandine PRIAC  
Céline TASTET  
Anne-Claire TURPIN

Crédits photos :  
E.I.C.C.

Entente Interdépartementale des Causses & Cévennes – UNESCO

23 ter, Avenue Jean Monestier

48400 Florac-Trois-Rivières

04.66.48.31.23

[contact@causses-et-cevennes.fr](mailto:contact@causses-et-cevennes.fr)

[www.causses-et-cevennes.fr](http://www.causses-et-cevennes.fr)

